



# Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°19

JANVIER 2015

*Joyeuses Fêtes  
à La Roquebrussanne*

*Michel GROS  
Maire de La Roquebrussanne  
et son équipe vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour cette nouvelle année*





# Le mot de Monsieur le maire

**J**e vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue. Je vous remercie pour votre présence nombreuse qui atteste de l'intérêt que vous portez à votre commune.

Nous sommes réunis ce soir pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui cette année revêt un caractère particulier suite aux attentats ignobles du 7 janvier. Bien sûr beaucoup a déjà été dit mais je ne peux passer sous silence cette tragédie. Je souhaiterais que cette réunion conviviale soit aussi un rassemblement tout d'abord en hommage aux victimes de cette folie meurtrière, mais aussi pour manifester notre volonté de porter et faire triompher contre le terrorisme les valeurs que notre république incarne : Liberté, Égalité, Fraternité auquel j'ajouterai tolérance. Ces événements tragiques ont montré que la France sait être unie dans la douleur, comme dans la joie. Que tout ce qui peut nous diviser est moins fort que ce qui nous lie. Face à ces actes odieux méfions-nous des idées simplistes qui ne résoudre rien et gardons-nous bien des amalgames. L'histoire des hommes en a hélas déjà fait l'expérience douloureuse à plusieurs reprises. Je le dis avec sincérité : je suis triste pour notre pays. Mais cette tristesse ne me paralyse pas, au contraire. Elle me donne la force de continuer à porter les valeurs républicaines. Elle me donne aussi l'envie de travailler encore plus pour vous de sorte à ce que nous vivions dans une commune paisible ou malgré nos différences nous pouvons vivre ensemble, être solidaires et nous respecter mutuellement. Contrairement à ce que certains veulent nous faire croire, les crayons et les plumes sont plus forts que les kalachnikovs et nous n'avons pas peur. La France restera debout et défendra toujours les fondements de notre république notamment à travers la liberté de la presse et nos forces de police.

Je voudrais commencer mon propos en vous remerciant de votre confiance lors des élections municipales de mars dernier. Presque un an déjà. Je suis entouré d'une équipe qui a à cœur de travailler pour vous. Certaines et certains sont avec moi depuis 2008, d'autres nous ont rejoints en 2012 et enfin il y a des nouvelles têtes. M'adressant à vous toutes et tous, je vous remercie pour votre travail, votre disponibilité avec un appui particulier aux adjoints que je sollicite beaucoup. Nous travaillons avec enthousiasme et envie afin d'aménager, équiper et embellir notre commune.

Je remercie les enseignants des écoles de leur travail avec nos enfants et la FOL qui y participe également pour les NAP, le périscolaire et le centre aéré. Le club des Orris pour les liens entretenus avec les personnes âgées. Le CCAS pour la solidarité envers les plus démunis. Le CCFF pour les patrouilles estivales. Le COF pour l'animation du village. L'année 2014 aura été riche en manifestations sportives, culturelles, festives, patriotiques. Je félicite l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser ces manifestations. Je souhaiterais leur dire au nom du conseil municipal, des Roquières et Roquiers un grand merci.

Comme nous en avons pris l'engagement, nous avons recruté une nouvelle Directrice Générale des Services (Aurélié INCANS à qui je souhaite la bienvenue) avec pour mission principale en 2015 de réorganiser les services municipaux dans le but de vous proposer des services de qualité et toujours plus efficaces.

Le travail a déjà bien avancé, aidé en cela par un conseil en réorganisation que nous avons conduit avec le Centre de Gestion dès le mois de mars 2014. Ce travail commence à porter ses fruits avec notamment un aménagement de l'accueil de la mairie plus convivial et la mise en place d'outils informatiques permettant une amélioration du service et un gain de temps. Aurélié, je vous remercie, et je remercie le personnel du service administratif, celui des écoles, de cantine, du multi-accueil, de la médiathèque, du bureau des associations, du CCAS, de la police, des Services Techniques pour leur participation et leur adhésion à ce vaste projet.

## Bilan de l'année 2014

### • Études

- Nous avons déposé le dossier loi sur l'eau pour le pluvial des Molières et nous attendons maintenant le retour des services de l'État.
- Nous avons engagé la révision générale du PLU comme prévu dans notre programme électoral. Cette révision était devenue nécessaire afin de maîtriser notre urbanisation trop rapide pour permettre de réaliser les équipements nécessaires et un accueil correct des nouveaux arrivants. Les effets de la loi ALUR ont précipité cette décision de révision générale qui avait été anticipée par l'évaluation du PLU actuel dès 2013.

Le PADD, qui fixe les grandes orientations, a été adopté à la majorité en juillet dernier. Depuis nous travaillons à sa traduction concrète. La procédure est longue et fastidieuse si nous voulons nous doter d'un outil d'aménagement de notre commune qui soit ambitieux, réaliste, respectueux de notre cadre de vie et en conformité avec le SCoT Grenelle de la Provence Verte dont nous dépendons.



Nous prévoyons une première réunion publique le 7 février pour vous présenter les objectifs territoriaux  
Nous avons lancé le projet de réhabilitation de la mairie qui sera mené au moins sur au moins 3 exercices, en fonction des financements. Aujourd'hui le préprojet est quasi finalisé.



#### • Travaux

- Effacement des réseaux aériens dans la partie haute de la rue Georges CLÉMENCEAU.
- Pose de deux lampadaires au niveau du pont Rouge, en continuité du réseau d'éclairage public, afin de sécuriser l'abri bus et notamment le ramassage scolaire.
- Rénovation de l'éclairage public, dans le cadre des économies d'énergie.
- Mise en place de trois bornes électriques supplémentaires sur l'espace des Craux afin de permettre aux forains de brancher leurs installations en toute sécurité.
- Création de toilettes PMR et d'un local de stockage pour les chaises et tables dans la cour des anciennes écoles. Avec la façade et les parterres fleuris, cet espace patrimonial participe à l'embellissement du village.
- Les désordres constatés rue des Cloches au niveau de certains branchements d'eau pluviale et d'assainissement ont été corrigés, pour le plus grand bien de notre station d'épuration (suppression des eaux parasites).
- Travaux de mise en conformité de la station d'épuration (modification du déversoir d'orage par la création d'une nouvelle canalisation de rejet).
- Travaux de rénovation et d'extension du réseau d'eau potable et d'assainissement ont été réalisés à la Palun.
- Passage piéton sécurisé sur la RD 5 avec installation de LED
- L'oratoire des Molières a été restauré.
- Pose de la nouvelle statue à la chapelle Notre-Dame. Je remercie l'association paroissiale pour cette initiative.
- Réfection du début de la calade menant à la chapelle Notre-Dame, puis mise en place d'une barrière et d'une lisse pour éviter aux engins motorisés d'emprunter ce chemin destiné aux piétons.
- Réfection du pont Rouge et remplacement du grillage endommagé le long de l'Issole par un garde-corps en fer forgé plus esthétique. Nous continuerons le remplacement en 2015.
- Réfection de l'impasse au 2 rue des Cloches avec pose de béton désactivé
- Curage des vallats pour faciliter l'écoulement des eaux. À ce sujet, et malgré de fortes précipitations, nous n'avons pas eu à déplorer d'inondations dans les propriétés limitrophes.

À cette liste forcément non exhaustive, je rajouterai ;

- Acquisition de tableaux numériques et ordinateurs pour 2 classes à l'école primaire
- Installation d'un sol souple pour un jeu à la maternelle
- Et puis les décorations de Noël. Vous avez été nombreux à témoigner de votre satisfaction pour les décorations de Noël. Je remercie les ST et le groupe de bénévoles qui cette année encore ont largement contribué à ce que notre village soit paré pour les fêtes. Malheureusement, nous avons constaté quelques dégradations.

#### • Village fleuri

Un autre sujet de satisfaction. Depuis maintenant trois ans nous avons entrepris d'embellir le village notamment à travers son fleurissement. Ce projet, initié lors du dernier mandat, et porté avec beaucoup d'envie par les élus et les ST nous a valu une 3<sup>e</sup> place en 2012, puis une 2<sup>e</sup> en 2013, et en 2014 nous sommes lauréat régional des villages fleuris et nous allons obtenir le label village fleuri 1 fleur le 9 avril prochain. Loin de ne regarder que le fleurissement du village, le label village fleuri reconnaît également une démarche respectueuse de l'environnement, de la protection de la ressource en eau, de la qualité de l'entretien de la commune et plus globalement de sa qualité de vie. Nous sommes fiers de l'obtention de ce label et nous allons continuer pour obtenir une 2<sup>e</sup> fleur.

Les collectivités territoriales sont mises à contribution pour aider notre pays à retrouver une situation financière conforme aux souhaits de la communauté européenne. Il ne m'appartient pas juger de la pertinence de ce critère de 3 % de déficit pour le budget de l'état, mais puisqu'il a été adopté il faut essayer de s'y astreindre. Pour cela, les dotations de l'état et notamment la DGF baisseront jusqu'en 2017. Il va donc falloir s'habituer à faire avec moins.

Je voudrais évoquer brièvement avec vous le conseil général, institution créée en 1789. Depuis des années les politiques de tous bords, poussés par des technocrates, qui eux restent en place malgré les alternances, souhaitent plus ou moins ouvertement



sa disparition, avec comme argument massue les fameuses économies d'échelle. À ce sujet, un maire rural qui a le sens de la formule me disait que depuis 30 ans qu'il travaillait, il n'avait jamais vu une échelle faire des économies. Plus sérieusement, le tandem communes conseil général a fait ses preuves et je ne comprends pas ce besoin impérieux de changer quelque chose qui fonctionne.

Nous sommes attachés à cette institution et nous la défendrons. Je profite donc de l'occasion pour remercier le conseil général à travers son actuel président M. Horace LANFRANCHI et le conseiller général du canton pour l'aide qu'ils nous apportent. En effet, outre l'aide financière aux projets communaux, l'année 2014 a vu l'installation d'un abribus sur le parking de la MTL pour le ramassage scolaire.

Deux mots sur l'intercommunalité, Je laisserai le président vous en parler plus longuement. L'année 2014 aura été un tournant de la CCVI. En effet, après les élections de mars dernier, tous les maires ont adopté le principe qui consiste à faire monter en puissance notre communauté de communes si les autres (Saint – Baume Mont Aurélien et Comté de Provence), avec qui nous devrions fusionner, n'étaient pas prêts à nous rejoindre dans une Communauté d'Agglomération. Je salue cette décision responsable qui devrait nous permettre de transférer des compétences, mutualiser des services, dès 2016 et ainsi être plus efficaces pour vous.

Pour autant, la CCVI n'est pas restée les bras croisés en 2014 avec, entre autres, la création d'une aire de lavage et de stockage des effluents phytosanitaires pour les agriculteurs sur la commune de La Roquebrussanne. Au nom des agriculteurs, que je salue au passage, je remercie mes collègues pour cet équipement intercommunal très utile.

Voilà pour 2014. Place à 2015.

Cette année encore, nous n'allons pas augmenter les taux communaux des taxes locales qui n'ont pas bougés depuis 2009. Cependant, compte tenu du désengagement de l'état et le transfert des charges sans compensation, nos marges de manœuvre diminuent. Pour le BP 2015, j'ai demandé à la DGS et aux adjoints, chacun dans sa délégation, de regarder quelles pourraient être les économies encore réalisables.

Nous préparons le budget et il ne m'est pas possible de donner une liste exhaustive de ce qui va être fait en 2015. Mais, certains sujets sont déjà dans les tuyaux :

• **Études 2015**

- Actualisation des schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement
- Révision générale du PLU qui devrait être terminée pour la fin de l'année.

• **Travaux 2015**

- Rénovation des conduites AEP et EU situées sous l'emprise du futur giratoire et de l'avenue St SEBASTIEN
- Aménagement d'un passage piétonnier sur le fossé du bas de l'avenue St SEBASTIEN qui sera raccordé avec celui réalisé avec le rond-point, et enfouissement du réseau FT et suppression de 2 poteaux et de câbles disgracieux.
- Réfection du chemin du Pas de St louis et réfection de chemins communaux dans le plan pluriannuel.
- Elargissement de l'emprise du chemin des Clos dans sa partie la plus étroite pour en faciliter l'accès.
- Fin du remplacement des luminaires énergivores par le Symielec.
- Réalisation d'un accès direct aux toilettes de l'école primaire pour leur utilisation pendant l'heure de cantine.
- Création d'une salle de sports de tapis dans la salle St Sébastien. Cette salle sera aussi utilisée pour les NAP.
- Première tranche de travaux (ferme et conditionnelle) d'aménagement du pluvial Vallon de Castel-Loouron.
- Première tranche de réhabilitation de la mairie
- D'autres sujets seront certainement ajoutés à cette liste lorsque les arbitrages budgétaires seront réalisés.

Je ne peux manquer de vous parler du projet du PNR de la Sainte-Baume. En 2014 j'ai été réélu président du syndicat mixte de préfiguration et je remercie toutes les communes (notamment Néoules, Méounes, Mazaugues) qui me font confiance pour mener à bien ce projet si nécessaire sur notre territoire.

Je tenais aussi à remercier la Région PACA et son président Michel VAUZELLE, Marie BOUCHEZ (la conseillère régionale déléguée aux PNR) pour l'aide financière apportée au syndicat mixte avec l'augmentation significative de la cotisation de la Région et l'aide technique apportée par ses services.

Le syndicat mixte comporte maintenant 29 communes et je suis heureux de la décision de Solliès-Toucas et de Garéoult de nous rejoindre.

Cette année a vu l'installation du syndicat mixte sur la commune du Plan d'Aups comme prévu. Nous avons commencé la rédaction de la charte qui est le projet de territoire du futur PNR pour les 15 ans à venir. Ce travail colossal sera terminé à la fin de l'année. Je remercie le directeur Alexandre NOËL ainsi que toute l'équipe qui travaille d'arrache-pied pour y parvenir. Ensuite, il y aura d'autres étapes tout aussi importantes afin d'arriver à la labellisation par décret du premier ministre en 2017... si tout va bien.

Mes chers amis me voilà à la fin de mon propos. Vous l'aurez compris nous avons encore beaucoup de projets pour notre beau village, notre commune.

Dans le contexte actuel, je pourrais être tenté de vous délivrer un message pessimiste sur notre avenir. Mais face aux difficultés, aux incertitudes auxquelles nous sommes confrontés, nous ferons face comme la France.

Il ne faut pas perdre l'espoir et la volonté. Et je souhaiterais partager avec vous une pensée d'Albert EINSTEIN « Au milieu de la difficulté se trouve l'opportunité ». Je suis convaincu qu'au-delà des difficultés, nous saurons trouver et saisir l'opportunité qui nous attend.

C'est le vœu que je forme pour La Roquebrussanne en 2015.

Il me reste, à vous souhaiter à vous, votre famille, vos proches une année pleine de joie, de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle. Je n'oublie pas de vous souhaiter une excellente santé sans laquelle rien de grand ne peut être accompli.

Je La Roquebrussannement vôtre,

**Michel GROS**

Maire de La Roquebrussanne

## Infos Mairie

### ☞ Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72
- **Police municipale** : 04 94 04 85 01
- **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91
- **Identité canine** : 04 94 04 89 33
- **Gendarmerie urgence** : 17 / 04 98 05 22 70
- **Pompiers** : 18
- **SAMU** : 15
- **Pharmacie de garde** : 3237
- **Pharmacie Chiari** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : J.M. SARRET : 06 28 75 92 61 - Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37
- **Médecins** : Dr AMAN : 04 94 86 83 09 - Dr VIOT : 04 94 86 81 96
- **Kinésithérapeute** : M. Castellas : 04 94 86 97 32
- **Infirmiers** : R. Boivin : 06 80 36 78 42 - J.F. Caulet : 04 94 86 91 44  
P. Caulet : 04 94 86 80 06 - S. Terranova : 04 94 86 96 85
- **Dentiste** : Assoignons : 04 94 86 80 65
- **Prothésiste dentaire** : Garcia : 04 94 04 28 63
- **Psychologue** : E. Teruel : 06 09 76 05 60
- **Aides et services à domicile** : 04 94 33 97 51
- **EDF** : 08 10 06 03 33 / 09 69 39 33 06
- **Eau** : SEERC 08 10 75 77 57
- **La poste** : 04 94 37 00 30
- **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Ramassage encombrants** : 1<sup>er</sup> lundi du mois
- **Autocars Blanc** : 04 94 69 02 28
- **France Télécom** : 08 00 08 30 83

☞ Site internet : [www.laroquebrussanne.fr](http://www.laroquebrussanne.fr)

*"Lou Pichoun Roquier"*  
Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :  
**Monsieur le Maire**

Rédacteur en chef :  
**Claudine VIDAL**

Adjointe au Maire  
Chargée de l'Urbanisme, la Culture  
et la Communication

Conception et réalisation technique :

**Studio CARGO**  
La Roquebrussanne

Impression :  
**Imprimerie MARIM**  
Toulon

Dépôt légal en cours  
Tirage : 1400 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés  
et utilisés sous leur seule responsabilité.

 **IMPRIM'VERT®**

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



5

## ➤ La commune de La ROQUEBRUSSANNE

La commune emploie 39 agents qui travaillent quotidiennement pour répondre aux besoins des habitants dans leur vie de tous les jours. Leur efficacité et leur complémentarité doivent être le gage d'un service public de qualité. Chaque jour, les différents services travaillent avec un objectif commun : assurer et optimiser la qualité de vie de chaque Roquier.

Partons à leur rencontre.

Au centre du village, au numéro 31 de la rue Georges Clémence au, vous entrez dans la maison commune. Martine, avec son large sourire, vous renseigne et vous oriente vers les différents services communaux.

Au rez-de-chaussée de la mairie toujours, le service de l'État Civil, le CCAS, l'urbanisme, la vie associative, les affaires scolaires... L'équipe administrative est là pour vous accompagner dans toutes vos démarches.

Le bureau des associations se situe désormais en mairie tout comme le Centre Communal d'Action Sociale. En poursuivant votre chemin, à quelques dizaines de mètres de l'Hôtel de ville, se trouvent les nouveaux locaux de la police municipale. C'est ici que sont basés notre chef de police et notre ASVP, chargés de l'ordre public sur le territoire de la commune. Mais vous aurez probablement plus de chance de les croiser sur le terrain.

Plus bas, à l'angle de la rue de la Latte, notre vieux moulin à huile, où l'on développe des actions culturelles, des expositions en particulier. Vous n'êtes désormais plus très loin de l'école primaire abritant le restaurant scolaire, où des employés municipaux qualifiés et compétents accueillent chaque jour entre 130 et 140 de nos écoliers. C'est également dans ces locaux, qu'ils accueillent vos enfants au périscolaire dès 7h00 du matin.

De là, on peut apercevoir notre médiathèque, où vous attendent des livres, des revues, des DVD... Vous pourrez apprécier le professionnalisme de l'équipe qui s'attache à enrichir l'animation de la commune.

Sur le chemin, vous croiserez sans nul doute l'un de nos 7 agents des services techniques qui s'affairent à la propreté de nos rues, à embellir notre joli village, à entretenir les nombreux bâtiments communaux et aussi les espaces verts. C'est aussi grâce à leur travail que l'on doit l'attribution d'une première fleur pour les villages fleuris.

En fin de promenade, de l'autre côté du village, se trouve l'école maternelle, où enfants et parents côtoient tout au long de l'année l'équipe des ATSEM et les agents de la cantine. Enfin, situé juste derrière le groupe scolaire, le multi-accueil « les griffons » où là encore, des agents communaux s'occupent des tout-petits avec dynamisme et bienveillance.

### **Notre engagement : faciliter l'accueil et l'orientation des habitants de La ROQUEBRUSSANNE**

#### **Un lieu unique d'information et d'orientation : en rez-de-chaussée de la mairie**

Depuis septembre dernier, nous effectuons un redéploiement et une réorganisation des services afin de gagner encore en efficacité. Garants du cadre de vie et du bien-être de tous, les services municipaux ont su s'adapter à ces changements. Ils accomplissent leur mission de proximité sur tous les fronts, dans un esprit de service public et de communication.

Véritable point de convergence vers lequel affluent toutes les questions possibles que se posent les administrés, l'accueil est souvent le premier contact avant toute démarche. Qu'il soit physique ou



Mémento La mairie à votre service				
Services	Où	quand	Comment	Pourquoi
Accueil central	Hôtel de ville (rez-de-chaussée) 31, Avenue Georges Clémenceau	Tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00	Tel : 04 84 27 20 20 Fax : 04 84 27 21 22 accueil@laroquebrussanne.fr	Le service Accueil est à votre disposition pour toutes vos démarches administratives et pour tout renseignement lié à la vie de la commune.
Centre Communal d'Action Sociale	Hôtel de ville (rez-de-chaussée)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et sur rendez-vous	Tel : 04 84 27 20 27 Fax : 04 84 27 21 22 ccas@laroquebrussanne.fr	Le CCAS vous accompagne dans toutes vos démarches à caractère social. *Déplacement à domicile possible sur rendez-vous
Urbanisme	Hôtel de ville (rez-de-chaussée)	Tous les matins du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00	Tel : 04 84 27 20 24 urbanisme@laroquebrussanne.fr	Le service Urbanisme vous renseigne pour toutes questions relatives à un projet de construction, aux questions fisciales...
Etat civil et élections	Hôtel de ville (rez-de-chaussée)	Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00	Tel : 04 84 27 20 23 etatcivil@laroquebrussanne.fr	Le service Etat Civil - Elections est à votre disposition pour les questions relatives à l'état civil (mariages, mariages, décès) et aux élections (procédure sur les listes électorales).
Affaires scolaires et périscolaires	Hôtel de ville (rez-de-chaussée)	Tous les matins du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00	Tel : 04 84 27 20 27 affaires@laroquebrussanne.fr	Le service Affaires scolaires offre les moyens de vos enfants à la cantine et à la garderie du matin et organise les paiements.
Vie associative	Hôtel de ville (rez-de-chaussée)	Tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 Les mardi et jeudi de 14h00 à 18h00	Tel : 04 84 27 20 20 vieassoc@laroquebrussanne.fr	Le service « vie associative » vous renseigne sur les activités du secteur associatif.
Police municipale	15, rue Georges Clémenceau		Tel : 04 84 27 20 27 police@laroquebrussanne.fr	Le service de la police municipale est notamment à votre disposition pour les autorisations d'occupation du domaine public, et tout problème lié à la sécurité, tranquillité et salubrité publique.
Médiathèque municipale	A l'Hôtel de l'Église Éléonore Chassin des Vergers	Mardi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h Mercredi 14 h à 18 h Samedi de 9h à 12 h et 14 h à 17 h	Tel : 04 84 26 97 97 mediatheque@laroquebrussanne.fr	Prêt de films de DVD Accès internet
Multi-Accueil "Les Griffons"	Avenue du Portail	Lundi, mardi et jeudi 8h - 12h30 et 12h30 - 18h Mardi, jeudi et vendredi 8h30 - 12h30 et 12h30 - 17h30	Tel : 04 84 27 20 21 multi-accueil@laroquebrussanne.fr	Gardiennage pour les enfants de 1 an à 3 ans

téléphonique, il est une aide indispensable que l'on peut résumer en trois mots : écouter, informer, orienter. Les agents en charge de cette mission doivent faire preuve de qualités relationnelles indéniables mais également connaître sur le bout des doigts tous les rouages administratifs. L'accueil est souvent la première impression que les habitants ont des services municipaux ; les agents en ont conscience et font preuve d'une écoute attentive et d'un maximum de disponibilité.

La commune entend renforcer encore la qualité de son accueil physique et téléphonique

Site internet

[www.laroquebrussanne.fr](http://www.laroquebrussanne.fr)





## Info travaux, fin d'année 2014

-Rénovation de la plaque et des médaillons de nos soldats morts pour la France lors de la grande guerre. Cette action complète les travaux réalisés en 2013 sur la stèle commémorative, édifiée au cimetière (une pensée et un devoir pour nos aînés, à l'occasion du Centenaire)



- Mise en place d'un garde-corps le long de la berge de l'Issole, en bordure du chemin des Vergers (une centaine de mètres réalisée pour cette première phase)

- Mise en place d'une barrière et d'une lisse d'une vingtaine de mètres au départ de la

calade de la Chapelle Notre Dame

- Mise en conformité, par la pose d'un sol souple, du nouveau jeu de barres fixes installé dans la cour de l'école maternelle

- Réalisation d'un trottoir dans le bas de l'avenue St Sébastien, en continuité du passage piéton qui sera réalisé au cours des travaux du rond-point circulaire de la Coopérative

- Modification d'une réserve des « Arrosants des Clos » située sur le chemin communal afin de rétablir l'emprise totale de cette voie à la circulation

- Travaux de dévoiement de la conduite desservant les fontaines (haut de l'avenue du Portail), rendus nécessaires par la construction d'une habitation sur cette adduction d'eau

- Travaux de signalisation verticale et horizontale (parkings des Craux et du Hameau du Pical, chemin du Cros d'Escalier et rue G. Clémenceau)



- Pose d'un abri bus à l'entrée du Parking de la Maison du Temps Libre (financé entièrement par le Conseil Général)

- « Relooking » de l'espace Accueil de notre Mairie dans l'attente d'une complète rénovation

- La première tranche des travaux du « pluvial des Molières » a débuté le 19 janvier

**Jean-Mathieu CHIOTTI** - Adjoint aux travaux



Suite à l'arrivée de l'automne et à la diminution de la photosynthèse, les feuilles meurent et tombent, ce qui augmente considérablement la charge de nettoyage du village. Nous passons d'une moyenne de 22 heures en temps normal à 72 heures en période dite de révolution.

Nous avons aussi :

- assuré la préparation des festivités de fin d'année en coopération avec les écoles et les associations référentes,

- pallié aux caprices de la météo qui cette année n'a pas été très clémente, je pense aux précipitations hors normes qui se sont abattues sur notre territoire,

- entretenu les chemins revêtus et non revêtus,

- pris les mesures conservatoires,

- géré les urgences et les petits travaux sur les bâtiments communaux (réfection de l'accueil de la mairie).

En cette période, les végétaux se mettent au repos mais pas les agents des espaces verts, c'est le début de la taille: 7826 m<sup>2</sup> de massifs, 478,46 ml de haies, 8803 m<sup>2</sup> de débroussaillages et nettoyages à la chapelle, aux Orris, aux sources, et sur tous les autres lieux magiques que nous offre notre village. Ces travaux doivent être réalisés le plus rapidement possible de manière à ne pas être pris de cours au moment où les 40000 m<sup>2</sup> d'herbes vont sortir de leur repos hivernal.

En cette période c'est aussi la magie de Noël. Aussi, avec l'association des décors de Noël nous avons eu le plaisir de réaliser tout ce que vous avez pu découvrir début décembre dans le village: le fruit de notre travail.

« Village Fleuri » nous avons reçu la bonne nouvelle, une première fleur récompense de notre travail et gage d'un service de qualité. Nous partageons cette fleur avec M. Henri VIAL, ex-agent des espaces verts, sans qui, nous n'aurions pu arriver à ce résultat, merci Riri!

**Patrice RABEL**





## ➤ Commissions extra-municipales

Afin de favoriser la démocratie participative, les inscriptions aux commissions extra-municipales jeunesse et environnement sont ouvertes.

Les candidatures sont à déposer en Mairie ou en envoyant vos coordonnées par mail à [mairie@laroquebrussanne.fr](mailto:mairie@laroquebrussanne.fr) en précisant la commission qui vous intéresse avant le 20 février 2015:

- Commission extra-municipale de la jeunesse, principaux thèmes abordés:
  - La création d'un conseil municipal des jeunes
  - La diversification et l'enrichissement des offres d'activités en direction des jeunes,
  - La création d'un point d'information jeunesse (P.I.J.)
  - La mise en place d'une rencontre citoyenne pour les jeunes atteignant la majorité, avec remise de la carte d'électeur,
  - L'initiation d'actions éducatives et pédagogiques en lien avec le milieu associatif
  - La création d'un espace multi-activités encadré dédié à la jeunesse
  - Ainsi que tout sujet concernant de près ou de loin la vie de la jeunesse de la commune.
- Commission extra-municipale de l'environnement, principaux thèmes de réflexion:
  - La gestion de l'environnement
  - La gestion de la forêt
  - Les ordures ménagères (tri)
  - La maîtrise de l'eau
  - Le développement durable
  - La maîtrise de l'énergie
  - Ainsi que tout sujet concernant de près ou de loin les enjeux environnementaux.

Nous vous informerons de la date de la première commission qui aura lieu début mars.

## ➤ Sursis a statuer

Le 4 juillet 2014, le Conseil Municipal a décidé de prescrire la révision du Plan Local Urbain sur l'ensemble de notre territoire et présenté un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui définit les enjeux et les orientations générales de la politique communale.

Le conseil municipal a aussi délibéré pour décider de surseoir à statuer dans les conditions et délais prévus à l'article L111-8 du Code de l'urbanisme sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou rendre plus onéreuse l'exécution du futur Plan. Il s'agit d'une mesure de sauvegarde destinée à différer pendant deux ans à compter du 4 juillet/2014 les décisions de délivrer ou de refuser les autorisations d'urbanisme.

Un petit rappel des quatre orientations prévues dans le PADD:

- Maîtriser la croissance démographique et urbaine pour un développement plus durable;
- Entamer une transition des « modes d'habiter » pour un urbanisme respectueux de son environnement;
- Prendre en compte les nouvelles dynamiques économiques et sociales pour un territoire fonctionnel;
- Préserver et valoriser l'ensemble du patrimoine naturel, culturel et paysager local pour une identité villageoise affirmée.

C. VIDAL - Adjointe à l'Urbanisme

## ➤ Rassemblement citoyen sur la place de La Loube du 10 janvier 2015

Face au terrorisme, la commune a voulu témoigner publiquement son soutien aux valeurs de la république, garante du bon fonctionnement de notre démocratie, dont la liberté d'expression est l'un des piliers.

Votre présence montre votre forte adhésion à ces valeurs.



## ➤ Conciliatrice de justice

Vous avez un différend (voisinage, location, consommation\*) ? Vous recherchez une solution amiable ?

Marie-José DIVEL, conciliatrice de justice, vous accueille sur rendez-vous le 1<sup>er</sup> lundi après-midi de chaque mois, à la mairie de LA ROQUEBRUSSANNE (Tél. : 04 94 37 00 90) à partir de février 2015. Son intervention est gratuite, neutre et confidentielle.

(\* achat, assurance, artisan, opérateur téléphonique, crédit, etc.)

## ➤ Parrainage Mission Locale Ouest Haut Var

Chaque année, plus d'une quarantaine de jeunes de la Mission Locale Ouest Haut Var bénéficient d'un accompagnement parrainage par un bénévole pour faciliter leur accès à l'emploi.

L'objectif est de permettre à un jeune en recherche d'emploi, de contrat en alternance ou de stage de profiter de l'expérience, du savoir-faire et de la disponibilité d'un parrain ou d'une marraine.

Le parrainage permet notamment de lever les freins à l'emploi de certains jeunes (faible niveau de qualification, risque de discrimination, absence de réseau ou de repères...).



### Qui peut devenir parrain ou marraine ?

Tout chef d'entreprise, actif ou ancien actif de différents secteurs d'activité acceptant à titre bénévole d'entrer dans un réseau de parrainage et de suivre un jeune. Le parrain ou la marraine partage son expérience professionnelle, sa connaissance du monde du travail. Il doit présenter des qualités d'écoute et de dialogue et désirer accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion dans l'emploi.

Rejoignez notre réseau de parrainage pour l'emploi des jeunes en contactant Myriam Deschamps, animatrice parrainage au : 06 84 38 42 99 Plus d'infos sur [www.missionlocale-ohv.fr](http://www.missionlocale-ohv.fr) ou sur notre page Facebook

## ➤ BACS

Lors du ramassage des bacs individuels de tri et d'ordures ménagères par le prestataire, ces bacs peuvent être endommagés (roues, capot, fentes). Vous devez le signaler au service d'accueil de la Mairie en donnant vos noms, adresses, et type de bacs, afin que les délégués du Sived fassent le nécessaire pour les faire remplacer

C. VIDAL - Déléguée Sived





## ➔ Chorale

Le Chœur Bastidan a achevé l'année 2014 par un concert de l'Avent donné le dimanche 14 décembre en l'église Saint Sauveur avec la participation de la chorale « La Cantarelle » du Revest.



Chants sacrés traditionnels, populaires et grégoriens ont retenti dans notre belle église devant un public enthousiaste.

Merci à tous d'être de plus en plus nombreux, nous sommes toujours très touchés par votre fidélité et vos encouragements.

Cette soirée a été clôturée par un apéritif très convivial offert à tous par la municipalité et servi au Moulin à huile.

Enfin, un grand merci au père Mattias qui nous a permis au mois de décembre de chanter dans les églises de Garéoult, Mazaugues et La Roquebrussanne, ainsi qu'à la municipalité pour son aide financière. Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain concert d'été qui aura lieu très probablement sur la Place Sainte Marguerite.

Nous vous souhaitons une très belle année 2015.

**Maryvonne DADONE - La Présidente**

## ➔ C.C.A.S. Repas des aînés

Le samedi 13 décembre 2014 à midi, au sein de la salle des fêtes René Autran, comme veut la tradition, 159 Roquiers et Roquières se sont retrouvés pour un moment convivial et festif, pour le repas des aînés.

Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion de faire des rencontres mais aussi d'échanger et de prendre des nouvelles de ceux que l'on n'a pas l'occasion de côtoyer régulièrement.

M. le Maire et l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale ont eu la joie d'accueillir les convives qui avaient répondu à l'invitation et ainsi ont partagé quelques heures de bonheur en leur compagnie.

L'après-midi s'est déroulé dans une excellente ambiance, autour d'un copieux repas réalisé par l'auberge La Tuilière. L'animation dansante assurée par les « Chemins du Jour » était de qualité.

Enfin la journée s'est terminée autour d'une tombola avec les lots offerts par les artisans, commerçants et caves viticoles de La Roquebrussanne.

M. le Maire et les membres du CCAS, remercient tous ces donateurs. Lors de la cérémonie de la remise des lots chacun d'entre eux a été cité. Les aînés qui n'ont pas pu participer à ce repas se verront remettre un colis gourmand par les membres du CCAS..



## ➔ Concerts de l'avent

Au mois de décembre, nous avons pu assister aux trois concerts de l'avent dans l'église Saint-Sauveur :

Le 7, concert Gospel avec le groupe Measy de Istres, le 14, le Chœur Bastidan avec en première partie La Cantarelle du Revest et le 21, les chants Corses avec le groupe Inseme.

Chacun de ces concerts a été suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

Un grand merci au père Mathias et à M<sup>me</sup> Perrin pour la mise à disposition de l'église.

Merci à tous ceux qui sont venus en espérant vous voir toujours plus nombreux lors des prochains concerts.



## ➔ Déco de Noël

Pour la cinquième année, un groupe de bénévoles roquiers s'est réuni chaque mardi et jeudi depuis la mi-octobre pour préparer la décoration du village à Noël.

Les enfants des écoles ont participé à la décoration des 320 sujets découpés par le groupe.

Les différentes scènes :

- entrée du village avec le chalet
- place Gueit (place de la Loube) avec rennes et père Noël en traineau
- moulin à huile avec la gare du pôle et son petit train
- près du bar des sports, les grands parents près de leur cheminée
- éclairage des ponts de la Latte et du bassin des Griffons.

Le groupe espère que les roquiers ont apprécié ces décorations et reste à leur écoute pour toute proposition originale.



## ➔ Expositions

Salle d'exposition de l'ancien Moulin à huile de la Roquebrussanne

- Actuellement et jusqu'au 14 février, Karine Rinaudo expose ses toiles peinture acrylique ;
- Du 16 février au 14 mars exposition photographique « l'image dans l'image » par Franck BASILEE ;
- Au mois de mai une conférence expo sur la « Bugadière » avec la participation de Jenny MARTIN (date précisée par voie d'affichage) ;
- du 08 mai au 12 juin Exposition photos de J.M Vilaud et peinture J.F Alquinet.

## ➔ Festivités à venir

Le 11 avril 2015, nous organisons un concert Blues Salle René Autran avec l'Association Tandem et la participation d'une classe de l'école élémentaire (CM1/CM2).

Le 25 avril, une pièce de théâtre X contre Y avec la troupe des "fêt'art en scène" à la salle René Autran.

**Lydie LABORDE - Adjointe aux Festivités**





## ⇒ Comité des fêtes

Depuis le 8 novembre le Comité des Fêtes de la Roquebrussanne est animé par une nouvelle équipe : Aline Dewannain, Sébastien Bert, Vanessa Dewannain, Aline Speranza, Emmanuelle Bertrand et Sabine Gouffier.

Notre 1<sup>er</sup> marché de Noël a eu lieu sur la place de La Loube le 14 décembre et a été très visité. Nous vous remercions pour ce premier succès.

Un super-loto devrait se tenir le samedi 21 février prochain à 20h00, salle René Autran.

Une fête du printemps sur l'agriculture et la vie rurale est en préparation.

Le comité des fêtes organisera la 1<sup>re</sup> chasse à l'œuf géante le 5 avril prochain.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes recherche activement des bénévoles. N'hésitez pas, venez nous rencontrer si, comme nous, vous souhaitez faire avancer les festivités du village.

Une page Facebook a été créée. Rejoignez-nous!

Notre nouvelle adresse mail : [coflaroquebrussanne@yahoo.fr](mailto:coflaroquebrussanne@yahoo.fr)

**Aline Dewannain** - Présidente du C.O.F



## ⇒ Les amis de la cuisine Provençale

Tout en continuant à organiser des stages de cuisine provençale deux fois par semaine « les amis de la cuisine provençale » pour cette nouvelle année proposent des matinées de 9h00 à 12h00, autour d'un thème, par exemple, pour ce premier trimestre: "les petits gâteaux provençaux".

Une fois par trimestre, un stage se fera autour des spécialités d'une autre région ou d'un autre pays. Vous trouverez le programme des stages sur le site : <http://Cuisineprovencale83.monsite-orange.fr>

**Monique CAULET** - la Présidente



## ⇒ Rallye de Toulon 2015

Organisation d'une épreuve motocycliste dénommée « RALLYE DE TOULON » qui se déroulera les 21 et 22 mars 2015. Elle sera l'ouverture du Championnat de France des Rallyes Moto. Cette épreuve est organisée par l'ADPSM (Association pour le Développement de la Pratique et de la Sécurité Moto) et inscrite au calendrier officiel de la Fédération Française de Moto.



Au cours de la journée du 21 mars 2015, les concurrents partiront des plages du Mourillon de Toulon un par un de 30 secondes en 30 secondes et traverseront notre commune en parcours de liaison uniquement. Ils effectueront plusieurs boucles de 8h00 à 0h30 environ.

Les concurrents, durant le parcours de liaison, sont soumis au strict respect du code de la route. Une équipe de surveillance S+SR (association de gendarmes motocyclistes pour la prévention du risque routier et la sécurité sur la route) sera mise en place pour y veiller et les encadrer tout au long de ce tracé.

Carte de l'itinéraire



## ⇒ La LPO

(Ligue pour la Protection des Oiseaux)



Meilleurs vœux à vous tous. Comme chaque année nous vous présentons en début d'année quelques chiffres clés de l'activité de la médiathèque. Si le cru 2014 a été moins exceptionnel que celui de l'année dernière, il n'en reste pas moins que la médiathèque a continué d'œuvrer pour offrir au plus grand nombre de roquiers un service de lecture publique à hauteur des exigences du temps présent. Les projets ne manquent pas pour 2015 et nous travaillons d'ores et déjà avec les élus mais aussi avec les autres services municipaux pour répondre au mieux à vos attentes. N'hésitez pas à venir nous voir, notre porte est toujours grande ouverte.

Une fois encore bonne année 2015 à vous tous.



## Public

- 881 heures d'ouverture au public
- Fréquentation : 4 826 personnes (soit une moyenne de 400 personnes par mois)
- 110 classes accueillies (écoles maternelle et primaire, 1 heure par séance), soit 2 640 élèves
- 768 personnes inscrites à jour de leur cotisation (+ 30 % depuis 2011)
- 660 emprunteurs actifs (+ 24 % depuis 2011)
- Plus de 13 000 documents prêtés

## Animations

- 15 séances de Jeux de plateau (une fois tous les 15 jours hors vacances scolaires, 164 enfants accueillis)
- 3 philo foraine, deux expositions, un concert de musique classique, un apéro-lecture, une rencontre avec un auteur, un spectacle pour enfant, soit au total 9 événements organisés dans l'année. 289 personnes ont assistés aux animations.

Fréquentation totale : **7 919 personnes**



## Politique documentaire

- 444 documents achetés, traités et mis à la disposition du public
- 266 documents pour la section adulte
- 180 documents pour la section jeunesse
- 317 dons intégrés au catalogue
- 215 documents pour la section adulte
- 102 documents pour la section jeunesse

Nombre total de documents nouveaux : **761**

**Rodolphe Berraquero**  
et l'équipe de la médiathèque.

## ➤ Soyez informés

Pour vous informer de tous les temps forts de la vie municipale, des listes de diffusion par mail ont été créées :

- la liste de diffusion « info\_médiathèque » pour recevoir le programme des animations organisées par la médiathèque ainsi que les nouveautés et d'autres informations telles que les changements d'horaires, ouvertures ou fermetures exceptionnelles...
- La liste « info\_mairie » : diffusion des dates et ordres du jour des conseils municipaux, mais aussi tout ce qui concerne l'activité municipale comme les manifestations officielles (vœux du Maire, commémorations...).
- La liste « info\_manifestations » qui vous informe des animations

organisées sur la commune par le COF notamment.

- La liste « info\_expositions » pour être informé des expositions au Moulin à Huile.

Vous pouvez à tout moment vous inscrire sur le site de la commune : <http://www.laroquebrussanne.fr/inscription-listes-de-diffusion.html> ou en page d'accueil : <http://www.laroquebrussanne.fr> menu de gauche : « Inscription listes de diffusion ».

Ce procédé présente l'avantage de vous protéger contre les spams et de préserver votre vie privée, vous pourrez à tout moment quitter la liste de diffusion ou la rejoindre.

À bientôt sur le site de la commune.





## ► Car-lutte : Le car premier club de lutte de la Région PACA

En nous référant aux chiffres de SIRTEM, qui gère, aujourd'hui, sur internet, les licences de la Fédération Française de lutte et des disciplines associées, le CAR-LUTTE est actuellement le premier club, de lutte, en nombre de licenciés, de la Région PACA, avec 130 membres, devant nos amis du Stade Laurentin, (110 licences), le club de St Laurent-du-Var qui était le premier, la saison dernière!

Déjà, en 2013-2014, les Roquiers s'étaient distingués, avec la plus forte progression de leurs effectifs. La présente saison confirme la précédente, avec la création d'une antenne à La Garde, suite à une deuxième salle, mise à la disposition de l'entraîneur général, Jean-Luc ANGELINI devenu, depuis, Président du CAR-Lutte. Ce qui distingue l'entraîneur du CAR, titulaire du nouveau Brevet d'État sportif, commun à toutes les disciplines sportives, le BEJEPS, c'est qu'il détient celui de la Lutte et des disciplines associées et qu'il est actuellement le seul dans le Var, qui enseigne toutes ces disciplines. En fait, son parcours est tout à fait particulier. Après avoir pratiqué, avec succès, le judo, la boxe et le rugby à XV puis à XIII, Jean-Luc a découvert la Lutte à La Roquebrussanne, où ce sport a acquis droit de cité, avec plusieurs champions de France, qui ont été formés en son sein, dont l'actuel Président du CAR, lui-même!

### Venus de tous les coins du Var!

Les pratiquants inscrits au club Roquier venaient, dès l'origine, de 10 ou 12 communes différentes du département du VAR, plus ou moins proches de la Roquebrussanne. À ce jour, avec cette deuxième salle et ces diverses



disciplines pratiquées, il en vient de toutes les communes, exactement, au nombre total de 21! Sans préjuger de l'avenir, compte tenu du bouche à oreille, très actif aussi bien pour la boxe que pour le pied poing, très à l'honneur aujourd'hui. Le mouvement va s'amplifier.

De quoi faire avancer et justifier le projet d'une salle polyvalente au village, où la lutte y aurait toute sa place, telle qu'elle est prévue et soutenue, aussi bien par la commune que par la communauté des communes du Val d'Issole et s'ajoutant aux autres associations. Intéressées.

Vous trouverez, ci-après, l'état de toutes les communes représentées au sein du club de lutte du village (chiffres arrêtés à la date du 20 novembre):

Belgentier, Gonfaron, Le Lavandou, Le Luc-en-Provence, Le Revest Les Eaux, Sanary, Solliès-Ville, St. Maximin-La-Ste -Baume: 1 lutteur - Garéoult, La Garde, Néoules, Ollioules, Solliès-Pont, Solliès-Toucas: 2 lutteurs - Hyères, La Crau, Mazaugues, Méounes, Tourves : 3 lutteurs - La Farlède: 4 lutteurs et Toulon: 7 lutteurs. Hors La Roquebrussanne: 46 lutteurs.

Les derniers chiffres, arrêtés à la date du 13 janvier 2015 comptabilisent 136 lutteurs licenciés au CAR Lutte, toujours largement en tête.

## ► Trail de La Loube



Le dimanche 11 octobre 2015 aura lieu la première édition du trail de la Loube (nouvelle version). Ce type d'événement s'est déjà tenu ici de 2006 à 2008. Les pratiquants de ce sport sont des amoureux de la nature. Le trail est une course pédestre qui se pratique dans la nature avec un dénivelé positif important. Il se déroulera dans le massif de la Loube et comprendra 2 courses. Une de 13 km (avec 600 m de dénivelé positif) et une de 23 km (avec 1100 m de dénivelé positif). Les départs et les arrivées se feront au centre de notre beau village au niveau de la place de La Loube.

Plusieurs objectifs sont au programme: Le premier pour cette première édition est d'accueillir 500 coureurs (mais pas plus afin de favoriser la qualité à la quantité). La présence de ces athlètes dans notre village, nos collines, vous permettra de découvrir ou mieux connaître ce sport qui défend des valeurs comme la défense de notre nature, le respect de l'adversaire, la solidarité dans l'adversité. Le second est d'organiser une fête autour du sport, de la nature et de notre terroir. La promotion de notre magnifique cadre de vie, de notre beau village, de nos envoûtantes collines se fera au travers de la participation du parc régional de la Sainte Beaume, de la Provence verte, de la communauté de communes du Val d'Issole et de notre commune. Nous voulons également associer nos producteurs locaux qui pourront vanter les mérites de leurs produits et ainsi les proposer à la vente. À l'issue des deux courses, nous remettrons les récompenses à tous les coureurs ayant fait un podium. Un repas Provençal sera offert à tous les participants. Cette fête du sport et du terroir nous voulons qu'elle soit pérenne, c'est pourquoi nous faisons appel à vous pour devenir bénévoles, le jour de cette animation.

Vous désirez participer en tant que coureurs, vous pourrez vous inscrire dans différents points comme à la mairie, Endurance shop Toulon, par courrier en renvoyant le dossier à l'adresse de l'association, ou en vous inscrivant sur le site internet WWW.Sporttips.fr.

La toute jeune association ROCTRAIL a été créée pour cette occasion, mais pas seulement. Nous avons le sentiment que vous êtes nombreux à désirer vous retrouver pour courir, que ce soit sur route ou en nature. N'hésitez pas à nous contacter par mail pour vous manifester.

Florent Rouffignac - Rocrail - Email : [traildelaloube@gmail.com](mailto:traildelaloube@gmail.com)

## ► Tennis Club du Val d'Issole

Début de saison riche en événements et nouveautés pour le TCVI avec l'arrivée d'un nouveau professeur Anthony Guerre. Malgré une météo capricieuse il assure avec l'aide de Vêrane Boucher, les cours et entraînements sur les deux sites de Néoules et La Roquebrussanne. Un nouveau site internet a vu le jour en novembre 2014: <http://www.tcvl83.com>



Les tournois par équipe ont repris cet automne avec une 2<sup>e</sup> place de leur poule pour les hommes en +35, 2<sup>e</sup> place également pour les femmes en +35. Les jeunes ne sont pas en reste puisque l'équipe 1 en 13/14 termine, comme l'année passée, première de sa poule sans perdre une rencontre et accède à la phase finale qui aura lieu en janvier 2015, l'équipe 2 quant à elle finit 3<sup>e</sup> d'une poule au niveau très relevé. Cette année le TCVI a engagé des équipes adultes/jeunes dans le tournoi senior départemental, ainsi, parents et enfants pourront jouer ensemble en compétition.

## ► Rugby Club Val D'Issole

Le rugby n'est pas un sport où l'on a besoin seulement de muscles. C'est sûr, ils peuvent être utiles! Mais la tête et le cœur sont encore plus importants. La vie est un combat qu'on doit mener de front avec des batailles différentes chaque jour. Sur le terrain, les joueurs développent le sens de la combativité, du courage et du respect. Ils ne « lâchent rien » et ils apprennent à continuer même dans les situations difficiles. Dans cet esprit, le Rugby Club Val D'Issole accueille les enfants à partir de 5 ans ainsi que les adultes jusqu'à... "C'est à vous de voir!" Les entraînements se déroulent différents soirs de la semaine ainsi que le mercredi après-midi et le samedi matin, en fonction des catégories. Ils ont lieu au stade Matraglia à Garéoult ou au stade Docteur Caulet à La Roquebrussanne. Renseignements : 06 08 00 19 36 ou au 06 72 81 85 81



## La guerre de 1914/1918, souvenirs douloureux

**D**u 8 au 16 novembre 2014 la RSR a exposé au Moulin à huile les résultats de ses recherches sur la guerre de 1914-1918, son impact dans le Var et en particulier à la Roquebrussanne.

Nous remercions les nombreux Roquiers et Méounais qui nous ont prêté de précieux objets d'époque sortis des tiroirs et greniers. Ces souvenirs des douleurs vécues par des grands parents, grands oncles... ont été exposés dans les vitrines de la salle du moulin et chaque jour un membre de l'association en assurait la visite sous la vigilance de M<sup>me</sup> Perrin. Il y avait des masques à gaz, lampes, gourdes, quarts, sabres, baïonnettes, casques français et prussiens, douilles d'obus sculptées, des décorations et même un clairon ayant sonné la fin de la guerre...

De nombreuses affiches et une abondante correspondance nous ont



permis de bien faire apparaître les souffrances endurées par nos « poilus » et leurs familles restées au village.

*“Avec la mobilisation des hommes de 18 à 45 ans il ne restait que peu de valides pour le travail de la campagne, ce sont les femmes qui vont se charger de tous les gros travaux de la ferme: animaux, bois, fenaïsons,*

*vendanges... aidées par de la main-d'œuvre venue du Piémont”*

Le jour de l'inauguration de l'exposition le 8 novembre M<sup>me</sup> Jenny Martin nous a lu des textes, courriers et anecdotes qui ont bouleversé un auditoire conquis. M. Henri Martin a clôturé la séance par une sonnerie au clairon.

Le 11 novembre, après la cérémonie au Monument aux Morts, la manifestation s'est terminée au moulin avec la visite des autorités et de nombreux visiteurs. Rappelons que notre Monument aux Morts, situé au centre du cimetière, a été inauguré le 11 novembre 1920 comme la plupart des 5290 Monuments aux Morts érigés à cette époque dans chaque village de France.

Parmi les nombreux visiteurs, la visite des élèves de CM2 de M<sup>me</sup> Bus a été un grand moment, très intense et intéressant.

Grâce à ce travail de recherches nous avons pu expliquer aussi le douloureux cas du XV<sup>e</sup> Corps d'Armée, honteusement dénigré par la hiérarchie

militaire et victime d'une violente campagne de presse par le journal « le matin » du 24 août 1914 qui parlait de *“la lâcheté des troupes de Provence qui avaient lâché prise devant l'ennemi...”*

Nous avons aussi appris que cette guerre était prévue de longue date, par exemple que les affiches de « mobilisation générale » affichées dès le 2 août 1914, étaient prêtes et en réserve dans les communes depuis 1904 et que seule la date de mobilisation était à inscrire manuellement...

Nous avons aussi contacté l'association des blessés de la face, baptisée par eux-mêmes « les gueules cassées » car nous savions qu'il y avait un centre de repos sous le Coudon à la Valette. Créé en 1921 par le Colonel Picot et ses amis tous horriblement blessés au visage, afin d'accueillir ces valeureux soldats en vie mais si affreusement mutilés qu'une vie en société était très difficile. « Sourire quand même » est leur devise. D'abord financée par des galas, des concerts, des conférences, cette association a pu fonctionner par la création dès 1933 de la loterie nationale. De nos jours elle accueille tous les blessés de la vie au-dessus des épaules: pompiers, accidentés... et fonctionne grâce à la perception d'un pourcentage sur les gains des jeux PMU et autres. Cette année 2015 la RSR va travailler sur la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et exposera sans doute ses recherches en mai 2015. Si vous avez des documents à nous prêter et des renseignements à nous donner merci de nous contacter :

Boîte aux lettres dans le hall de la Mairie

Tél. : 04 94 86 86 73 - 04 94 86 96 36

Mail : la.rsr@orange.fr



## Entre nous - État civil

Le “Pichoun Roquier” ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

### Ils se sont mariés

Le 13 11 2014 DHO Antony et LASSECHERE Fanny

Félicitations pour les mariés !

### Ils nous ont quittés

Le 03 10 2014 ALEXANDRE Bernadette née LECLERC

Le 04 11 2014 PELLETIER Jean-Claude

Le 14 10 2014 PELLETIER Hélène née CANO

Le 02 12 2014 BLANJOUÉ René

Le 17 10 2014 KLEVERMAN Carl-Philip,

Le 09 12 2014 MARSEILLE Michel

Le 28 10 2014 COQUILLAT Thérèse née CHABERT

Le 23 12 2014 BADRÉ Henri Sully

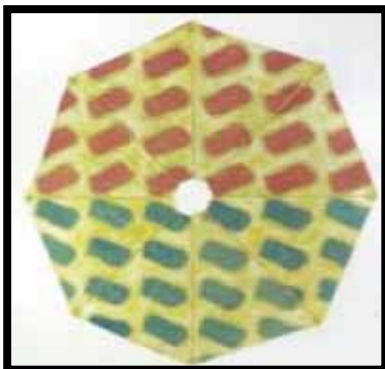
Le 30 10 2014 BAUDINO Jean-Marie

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

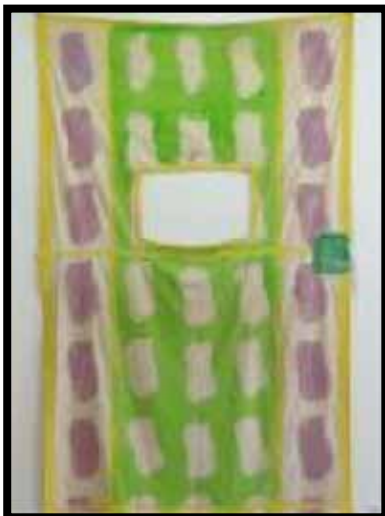


## → Exposition Claude Viallat, Villa Pacha Tamaris

“Le 6 janvier, on est allés voir les œuvres d’art de Claude Viallat” (Louka).  
 “On avait vu les octogones, et toutes les formes qu’il avait peint” (Ryan).  
 “La forme préférée de Claude Viallat, c’est un rectangle” (Louis).



“Il a peint sa forme préférée sur des rideaux” (Lohan),  
 “sur des tentes” (Ryan),  
 “sur des tissus, sur des tapis” (Johanne),  
 “sur des couvercles de pots de peinture” (Youna),  
 “sur des parasols” (Lesly),  
 “sur des plaques de bois” (Tristan),  
 “et sur une bâche” (Youna).



“Avec du bois flotté, Claude Viallat il a fait un arc” (Lohan).  
 “Ça fait penser à un oiseau” (Louis).



“Claude Viallat, il a mis du vert, du orange, du bleu, du violet, du jaune sur la corde” (Joey).  
 “Il a peint les nœuds !” (Romain).





*“Après, on est allés sur la plage pour manger le pique-nique” (Lily-Rose).  
“On a pris des pierres et des bâtons pour faire une œuvre d’art” (Cindy et Lou).  
“Sur la plage, on est allés faire des châteaux de sable” (Yasmine).*



*“On est partis se promener  
au bord de la plage”  
(Jade et Gianni C.).*



*“C’était bien la journée qu’on avait passée” (Oxanna).  
“La journée était trop bien” (Elie)*



Classe de Grande Section,  
Céline Charvet (2015).



# Ça s'est passé à La Roquebrussanne



Décorations  
de Noël

